

La finance verte : Climat, secteur financier et transition net zéro

Jean Boissinot,
Adjoint au directeur de la Stabilité financière à la Banque de France,
à propos de son livre *La Finance verte* (Dunod)

L'auteur ne s'exprimait pas *ès-qualités*.

La finance verte donne lieu à un fourmillement d'initiatives, maquis dans lequel il est difficile de trouver une cohérence. Le sujet peut être abordé sous l'angle des polémiques qu'il suscite, relayées par la presse écrite et audiovisuelle ou encore par des auteurs comme Alain Grandjean & Julien Lefournier (*L'illusion de la finance verte*, Les Editions de l'Atelier), ou sous l'angle réglementaire, très utile, mais avec le danger de perdre de vue les objectifs finaux. Ou encore en se demandant comment le concept est advenu, mais cela n'aide pas réellement à en comprendre les enjeux.

Où en sommes-nous ?

Nous appartenons à la première génération en mesure de constater les effets du changement climatique, particulièrement nombreux et spectaculaires en 2022, avec des températures élevées et un taux d'humidité avoisinant 100 % en Inde et au Pakistan, les premières pluies jamais enregistrées au Groenland, ce qui accélère la fonte de la calotte glaciaire, ou encore des sécheresses dans de nombreux pays.

Le dernier rapport en date du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) montre qu'en l'état actuel des choses, le réchauffement, essentiellement dû à l'action humaine, se situerait entre 1,5 et 2 degrés. Ce n'est pas seulement d'une hausse des températures dont il est question, mais aussi de dérèglement climatique : par exemple, si avec un réchauffement moyen de 1,5 degré, les canicules se manifestent une année sur deux, avec 2 degrés, c'est trois années sur cinq.

Il est également question de points de bascule. Les experts estiment que quelque part entre 1,5 et 2 degrés, on assisterait à la fonte de la calotte glaciaire au Groenland et dans l'Ouest Antarctique et, consécutivement, à un relèvement de 7 mètres du niveau des océans. Quant au dégel du permafrost (pergélisol), il libérerait 1.600 gigatonnes de carbone organique, soit l'équivalent du budget carbone nécessaire pour viser 1,5 degré.

Cependant, on sait aussi qu'il n'est pas trop tard, même si en matière de climat, l'inertie est très forte. La fenêtre d'intervention s'inscrit dans les 10 à 15 prochaines années, durant lesquelles il faudra atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire la stabilisation du stock de gaz à effet de serre (les émissions n'excèdent plus les capacités d'absorption). Il faudrait toutefois redoubler d'efforts, car si l'on poursuit la trajectoire actuelle, les chances de se situer à moins de 2 degrés de réchauffement climatique sont inférieures à 10 %.

Pourquoi cela pourrait fonctionner ?

Les conférences des parties (COP), bien qu'imparfaites, sont utiles. Il convient d'ailleurs de les considérer davantage comme des réceptacles des opinions, choix et constats du moment, en provenance du monde entier que comme des enceintes donneuses de leçons.

Celle de Copenhague en 2009 a constitué une occasion manquée : on y parlait de baisse des émissions de gaz à effet de serre, sans avoir perçu que la clé résidait dans la neutralité carbone (stock de gaz stabilisé), tandis qu'à ce moment-là, les alternatives bas carbone n'étaient pas rentables. Cependant, la conférence a porté en elle les germes qui feront le succès de la COP de Paris (2015).

Entre ces deux événements, il y a eu une prise de conscience générale de l'urgence à agir, et la diplomatie climatique a tiré les leçons des échecs de Copenhague et les énergies renouvelables ont montré qu'elles pouvaient être rentables (techniquement et économiquement, les avancées dans le domaine de l'électricité verte, par exemple, sont significatives).

Par ailleurs, on a tendance à surestimer l'importance du volet « investissements » de la transition climatique. L'effort supplémentaire à consentir est à portée de main : les investissements spécifiques représentent aujourd'hui environ 10 % de l'enveloppe globale ; il faudrait porter cette part à 12 %-13 %, ce qui correspond à 300 milliards de dollars nets par année.

Et la finance ?

La finance verte n'est ni une fin, ni un palliatif, et est inutile si elle ne s'inscrit pas dans une dynamique de transition collective (gouvernements, entreprises et ménages). Mais elle fait l'objet d'une réelle demande (des entreprises pour des raisons de réputation notamment, des particuliers...) et peut accompagner la révolution industrielle à l'œuvre.

Si elle s'érige en moteur de la transition climatique au nom de certaines valeurs, elle court le risque d'une contestation politique, telle qu'on la voit se développer aux Etats-Unis (reproches adressés au *woke capitalism*), qui pourrait la détourner des objectifs de la transition. La finance verte peut constituer un catalyseur de la transition, mais pas la faire advenir. Par ailleurs, la finance de « finance verte » doit demeurer « rigoureusement financière ».

Réponses aux questions

A propos de la stabilité financière

Le changement climatique a des effets sur la stabilité financière, mais trouve aussi des traductions dans les politiques monétaires et la recherche économique.

A propos des liens avec la biodiversité

Les enjeux relatifs au recul de la biodiversité sont mal aisés à appréhender. Mais dans certains pays, la perte de biodiversité, au travers de l'agriculture, a des conséquences plus visibles que le changement climatique.

Sur le prix du carbone

Attacher un prix au carbone, quelles que soient les modalités - la norme en est une -, est indispensable. Il y aura sans nul doute des évolutions des rapports rendement-risque. Mais un système où cohabiteraient deux types de rendements-risques paraît improbable.

Sur l'aspect inflationniste de la transition climatique

La transition emporte des effets inflationnistes, mais aussi déflationnistes : dans les 10 prochaines années, il va par exemple falloir déprimer la consommation pour privilégier les investissements.

A propos de la crise énergétique

En matière de prix, a été opéré en quelques trimestres ce qui se serait fait en quelques mois.

A propos du *greenwashing*

Ce phénomène résulte du déséquilibre entre une demande forte et une offre limitée. Il est aussi une conséquence de règles trop précises, ce dont les autorités et les agences européennes ont conscience.